

# Certificat de conformité concernant le réseau de chaleur

Réservé à l'Administration

Dossier numéro AEV : \_\_\_\_\_

Le présent certificat de conformité peut être introduit au lieu d'une facture détaillée et précise concernant les coûts effectifs du réseau de chaleur. Il est à remplir, signer, cacheter et dater par l'entreprise ou la personne responsable des travaux. Il doit être accompagné par **toutes les factures** d'acomptes, finales ou globales. Chacune de ces factures doit être accompagnée exclusivement par des **avis de débits bancaires** comme preuves de paiement.

Référence légale : Loi modifiée du 23 décembre 2016 instituant un régime d'aides pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement (Mémorial A179/2022) et les règlements grand-ducaux pris en exécution de cette loi.

## **Avis important :**

**Toute demande incomplète ne pourra être instruite et sera retournée intégralement au demandeur.**

### 1. Informations concernant l'immeuble

L'immeuble se trouve à l'adresse suivante :

1.01	Numéro :		Rue :	
1.02	Localité :		Code Postal :	

### 2. Informations concernant l'entreprise ou la personne responsable des travaux

4.01	Nom et prénom :			
4.02	Nom de l'entreprise :			
4.03	Numéro :		Rue :	
4.04	Localité :		Code Postal :	
4.05	Téléphone :		Fax :	
			E-mail :	

### 3. Déclarations de l'entreprise ou de la personne responsable des travaux

Le (la) soussigné(e) repris sous l'alinéa 2) déclare avoir observé tous les éléments pertinents pour pouvoir considérer la présente comme dûment remplie et complète et déclare que les informations ci-dessous sont sincères et véritables.

Le (la) soussigné(e) repris sous l'alinéa 2) déclare avoir connaissance que les renseignements fournis par le (la) soussigné(e) sont traités conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes à l'égard du traitement des données.

Le (la) soussigné(e) repris sous l'alinéa 2) déclare avoir pris connaissance de la loi 13 décembre 2016 instituant un régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement (**Mémorial A179/2022**) et les règlements grand-ducaux pris en exécution de cette loi (**Mémorial A180/2022**).

5.01

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 20\_\_

Signature de l'entreprise ou de la personne responsable des travaux

## Réseau de chaleur

Type d'installation du réseau de chaleur  
(Merci de ne cocher qu'un seul point)

Réseau de chaleur nouveau alimentant au moins deux bâtiments d'habitation

Raccordement d'un bâtiment d'habitation à un réseau de chaleur existant

Marque du réseau de chaleur  
au cas d'un réseau de chaleur nouveau

\_\_\_\_\_

Dénomination commerciale précise du réseau de chaleur  
au cas d'un réseau de chaleur nouveau

\_\_\_\_\_

Coûts du réseau de chaleur  
au cas d'un réseau de chaleur nouveau

\_\_\_\_\_ EURO (hors TVA)

Coûts de raccordement à un bâtiment d'habitation  
au cas d'un raccordement à un réseau de chaleur existant

\_\_\_\_\_ EURO (hors TVA)

Coûts des frais d'installation propres  
aux éléments éligibles

\_\_\_\_\_ EURO (hors TVA)

Prix total hors TVA (somme des coûts ci-dessus)

\_\_\_\_\_ EURO (hors TVA)

Remarques supplémentaires :